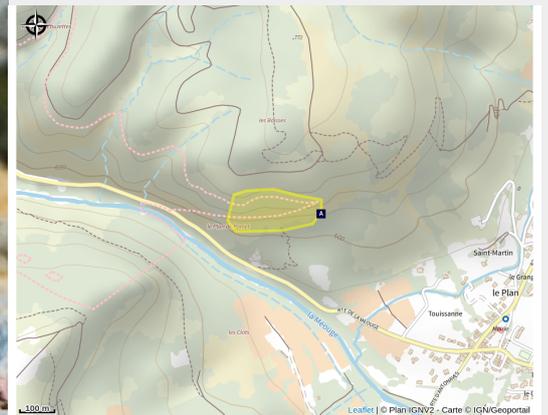


# Site d'escalade de Baume Rousse (Châteauneuf-de-Chabre)

Buëch



Escalade à Baume Rousse (Sam Bié)



La falaise domine le village de Châteauneuf de Chabre et marque l'entrée (ou la sortie) des Gorges de la Méouge. Le site présente une escalade variée sur de jolis murs raides ou surplombants, au calcaire ocre et gris bleu. La verticalité et le calcaire très sculpté de petites prises induisent des voies très à doigts !

## Infos pratiques

Pratique : Via ferrata

Période : L'hiver !

Orientation : ↓ S

Échelle de cotation :

Niveau : AD (Assez Difficile)(Intermédiaire), D (Difficile), TD (Très difficile)

Thèmes : Faune, Flore et forêt,  
Point de vue

# Description



Site de Baume Rousse- Photo : Sam Bié

Exposée au sud à 600 m d'altitude, la falaise de Baume Rousse est la plus chaude du Buëch et donc très agréable l'hiver. A éviter l'été en journée. L'escalade y est très variée avec des niveaux pour tous les goûts.

Géré et entretenu par la communauté de communes Sisteronais-Buëch, le site propose 62 voies de 35 m maximum avec 4 secteurs : la petite grotte, la grotte, magic color et les chtarbés. Les cotations vont du 5c au 7c+ dont 3 voies en deux longueurs.

**ATTENTION : escalade interdite du 1er avril au 31 août dans les secteurs de la Grotte et Petite Grotte.**

**Type d'escalade** : couenne, site sportif.

**Profil** : vertical, dévers.

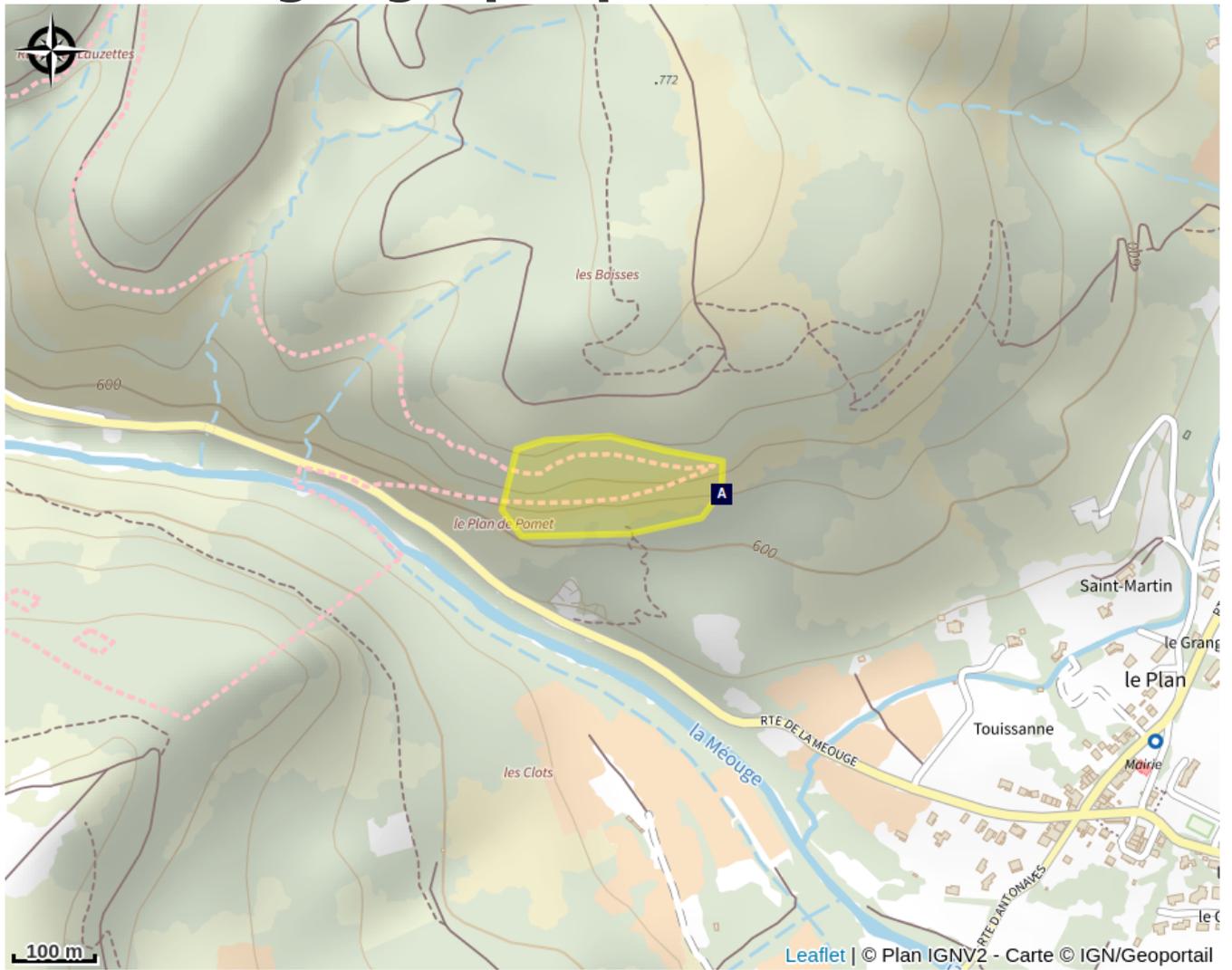
Vous trouverez le détail des voies dans les topos :

- Grimper dans le Val de Méouge (Antonaves/Barret-sur-Méouge/Châteauneuf-de-Chabre/Eourres/Ribiers).
- Le village qui grimpe, Orpierre.

Vous pouvez vous procurer les topos en ligne [ici](#)

**Tout incident/dégradation peut-être signalé à: [tourisme@sisteronais-buech.fr](mailto:tourisme@sisteronais-buech.fr) ou sur [Suricate](#)**

# Situation géographique



# Toutes les infos pratiques

## **Recommandations**

- **Nous sommes ici dans un site Natura 2000.**

Le site revêt donc une grande valeur environnementale. Prenez-en soin !

- **La saison, les conditions climatiques, la biodiversité vont influencer les périodes de grimpe.**

Un certain nombre de nos falaises sont orientées plein sud. En période chaude (mi-mai jusqu'à fin août au moins), ces dernières ne sont guère praticables (sauf en fin d'après-midi ou soirée). A contrario, il sera très agréable d'y grimper au début du printemps et de l'automne et l'hiver.

Par ailleurs, certains secteurs ou certaines voies peuvent être fermés au printemps et une partie de l'été en raison, par exemple, de la nidification de certaines espèces d'oiseaux ou la présence de chauve-souris. Respectons-les !

Il est donc indispensable de prendre en compte ces éléments lors de la préparation de sa sortie et de se renseigner.

- **Rochers et falaises sont des sites de prédilections d'espèces protégées**

qui recherchent des endroits à l'abri des activités humaines et des prédateurs. Ces lieux abritent une avifaune riche et sensible ainsi que des chauves-souris et une flore spécifique.

Nous vous invitons à être vigilants et à interrompre votre pratique en cas de découverte de nids occupés.

A ce titre, il est formellement interdit d'équiper des voies sans autorisation et vérification préalable des enjeux.

Préservez votre environnement, ne laissez rien sur place, ne laissez aucune trace de votre passage. Ramenez vos déchets. Les feux sont interdits !

En cas de besoin urgent, recouvrez ou enterrez votre caca, ramenez votre papier toilette, ne le brûlez surtout pas!

N'inscrivez rien sur le rocher. Respectez les aménagements, ne les modifiez pas. Merci pour votre implication !

- **Vous évoluez dans un milieu naturel de montagne.** A cette altitude, le rocher peut être fragilisé chaque année par l'alternance gel/dégel. Malgré les

travaux d'entretien et de nettoyage des parois, UN RISQUE DE CHUTE DE PIERRE EST TOUJOURS POSSIBLE.

- **ATTENTION !**

La pratique de l'escalade s'effectue sous la seule, pleine et entière responsabilité des pratiquants qui restent entièrement et uniquement responsables des modalités et conséquences liées à la pratique de leur activité.

Les usagers supportent les conséquences des dommages subis ou causés du fait de leur propre imprudence et notamment du fait de l'inadaptation de leur comportement à l'état naturel des lieux, à l'aménagement du site et/ou aux dangers normalement prévisibles dans la nature.

- **Règles de sécurité et consignes fédérales de sécurité pour l'escalade en site naturel :**

- ▶ Il est de la responsabilité de tout pratiquant d'estimer lui-même par tous les moyens possibles les risques qu'il prend en s'engageant dans un itinéraire.
- ▶ Une formation préalable à l'utilisation du matériel d'escalade et des techniques de sécurité est indispensable.
- ▶ Utiliser 2 points d'ancrage pour installer une moulinette ou un relais.
- ▶ **Penser à faire impérativement un nœud en bout de corde !**
- ▶ Le port du casque est indispensable, risque de chute de pierres.
- ▶ Grimper, c'est savoir choisir son matériel, son propre équipement et les voies utilisées en fonction de son niveau technique et de son expérience. C'est aussi savoir renoncer si le site présente des caractéristiques qu'on ne peut maîtriser compte tenu de son niveau.

- **Si vous rencontrez des chiens de protection, les bons gestes à adopter sont présentés sur le lien suivant : [Médiation Pastorale](#)**

## Accessibilité

- **Stationnement** : parking situé à 1 km au nord ouest du village de Châteauneuf-de-Chabre, le long de la route des gorges de la Méouge.
- **Accès pédestre** : 15 mn. Départ indiqué par un panneau signalétique. Suivre le sentier jusqu'au pied des voies.